

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... 3 fr. 50
Réclamations..... 1 fr. 50
Annonces anglaises..... 0 fr. 75

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
Autres départements..... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18.

Lire à la quatrième page l'annonce indiquant les avantages de la combinaison qui assure aux abonnés du COURRIER DE LYON le service quotidien du COURRIER ET DU RÉPUBLICAIN

BOURSE DE PARIS

Du 17 Août 1881

3 0/0 français..... 86 30	Crédit mobilier..... 755
3 0/0 amortissable..... 87 85	Crédit Lyonnais..... 940
3 0/0 nouveau..... 86 40	Mobilier espagnol..... 790
3 0/0 français..... 118 25	Union générale..... 1610
5 0/0 italien..... 91	Foncière lyonnaise..... 787
5 0/0 hongrois..... 91	Autrichiens..... 328
5 0/0 russe..... 67 5	Lombards..... 375
5 0/0 turc..... 67 5	Sarragossa..... 617
5 0/0 égyptiennes..... 67 5	Nord-Espagne..... 1925
5 0/0 Banque d'Escompte..... 830	Transatlantique..... 1925
5 0/0 Crédit foncier..... 1080	Suez..... 1925
5 0/0 Banque ottomane..... 607	Consolidés à Londres..... 100 7/8
5 0/0 Banque Autrichienne..... 807	Panama..... 7/8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Élections législatives du 21 août

Comité central des républicains radicaux

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DU RHONE

CHERS CONCITOYENS,

Une nouvelle législation va s'ouvrir.

Avant de désigner les députés qui devront y prendre part, il importe d'examiner notre situation politique, de constater les résultats obtenus, de formuler nettement ceux restant à atteindre.

Née de la lutte mémorable dans laquelle sombra le gouvernement de l'ordre moral, la Chambre dont le mandat expire a été surtout une Assemblée de résistance à la réaction cléricalle et de protestation contre le pouvoir personnel.

Elle a achevé la défaite des coalisés monarchiques; elle a complété l'œuvre de délivrance; elle a implanté définitivement la République dans notre sol; elle a, par surcroît, posé les premiers jalons de notre transformation politique.

Là s'est bornée sa tâche laborieuse et s'est close sa mission libératrice.

Il nous reste, maintenant, à travailler au perfectionnement de nos institutions pour les mettre en harmonie avec les progrès accomplis, à réaliser les réformes indispensables à la vitalité même de notre puissante démocratie, en un mot, à effacer complètement de notre législation et de nos mœurs les derniers vestiges des régimes passés.

Nous y procéderons avec méthode, avec maturité, avec réflexion, mais aussi avec une inébranlable persévérance.

Le programme républicain émané de vos groupes, et que nous publions plus loin, comporte un grand nombre de questions urgentes, dont la solution, réclamée par l'opinion publique, est impatiemment attendue.

Il sera le guide constant des élus que vous aurez choisis; il leur indiquera, à tous les instants de la vie parlementaire, la voie à suivre, la conduite à tenir, les travaux à préparer pour rester toujours en communion d'idées avec leurs mandants.

Citoyens,

Si formelles cependant que soient les termes d'un programme, sa réalisation serait un leurre, si elle n'était confiée aux mains honnêtes, loyales et sûres d'un ferme républicain.

Pénétré de ces vues et assuré d'être l'expression exacte des sympathies manifestées dans vos groupes, votre Comité central, écho fidèle de vos volontés, présente à vos suffrages le citoyen Ballue.

Les mérites de ce candidat vous sont connus. Démocrate convaincu, prêt à tous les dévouements pour la cause républicaine qu'il n'a cessé de servir ardemment, vous aurez en lui un représentant éclairé, intègre, digne d'appuyer au nom de la vaillante population lyonnaise, sa part de coopération à l'œuvre régénératrice qui se prépare.

Citoyens,

C'est au milieu du calme le plus complet, de la sécurité la plus profonde, que s'élaboreront les élections d'où sortiront les mandataires du pays.

Procédons à ce grand travail avec cette sagesse patriotique qui nous a valu nos meilleurs succès. Sachons rassurer certaines craintes,

stimuler certaines apathies; sachons aussi résister aux impatiences irréfléchies ou dangereuses.

C'est le plus sûr moyen de faire produire à chaque période de notre évolution légale les résultats politiques et sociaux que la démocratie réclame à bon droit.

C'est aussi la plus infaillible méthode pour donner à la République la plénitude de son développement, et pour faciliter à tous les citoyens l'accès à la lumière, au bien-être, à la liberté.

Votez pour le candidat que nous vous présentons, vous resterez ainsi dans la vieille tradition lyonnaise qui ne s'est jamais égarée à la suite des rêves ou des utopies, mais dont l'esprit positif et scientifique s'est toujours, au contraire, attaché aux réformes essentiellement pratiques et réalisables.

Citoyens pas d'abstentions !
La France entière va prononcer sur son avenir. L'abstention serait abdiquer et renier le suffrage universel.

Votez donc tous pour le citoyen
BALLUE, député sortant.

A signé le mandat.

Vive la République !

Pour le Comité :

Le Président : BERET.

Les Assesseurs : PARENT, ACCARIE, REVOL
ainé, DERVILLE, BONNARD, PINARD.

Le Secrétaire : DIZAIN.

CANDIDATS RÉPUBLICAINS

Lyon

1^{re} CIRCONSCRIPTION**A. BALLUE**

Député sortant

2^e CIRCONSCRIPTION**A. THIERS**

Conseiller général, ancien capitaine du génie

3^e CIRCONSCRIPTION**D^r CRESTIN**

Ex-conseiller général, ancien maire de la Guillotière

4^e CIRCONSCRIPTION**D^r CHAVANNE**

Député sortant

5^e CIRCONSCRIPTION**ANDRIEUX**

Député sortant.

6^e CIRCONSCRIPTION**VARAMBON**

Député sortant.

Villefranche

1^{re} CIRCONSCRIPTION**D^r GUYOT**

Député sortant.

2^e CIRCONSCRIPTION**PERRAS**

Député sortant.

LES INTRANSIGEANTS DE PARIS

Nous voulions écrire quelques lignes de réprobation contre le honteux esprit des intransigeants qui ont fait tourner la réunion de Charonne en un abominable désordre.

Mais il vaut mieux laisser la parole à la République Française dont le langage indigné ne fait qu'exprimer mieux que nous ne le ferions nous-mêmes, les sentiments que nous avons éprouvés en recevant la nouvelle télégraphique de ces méprisables violences.

Dieu merci, l'intolérance de ces énergumènes sert peut-être autant que le plus beau discours la cause que M. Gambetta venait défendre. Ils n'ont déshonoré qu'eux-mêmes, ce qui était difficile, et en réalité c'est la candidature du grand orateur qu'ils ont servie en dépit d'eux-mêmes.

Voici ce que dit la République française :

Ce qui s'est passé hier au soir à Belleville soulèvera l'indignation de Paris et de la France entière. Profitant de la loi qui accorde enfin la liberté des réunions, dix mille citoyens s'étaient rassemblés dans un vaste terrain pour entendre un candidat, qui a, croyons-nous, rendu quelques services à la République et à la démocratie.

Il devait développer plusieurs points du magnifique programme de vendredi dernier, et montrer surtout comment tout progrès politique amène l'amélioration du sort de l'ouvrier. Jamais en France, et rarement dans les pays étrangers les plus avancés, on ne vit une foule aussi nombreuse, aussi attentive, aussi avide d'entendre une parole utile et éloquente. Mais dans cette foule il s'était glissé, au moyen de lettres d'invitation apocryphes, à l'aide d'un véritable faux, un groupe de trois cents bonapartistes, cléricaux, « intransigeants » et repris de justice qui, par ses vociférations, a étouffé la voix de l'orateur et forcé l'assemblée de se dissoudre.

Comprenez-vous quelle victoire eût remporté la cause de la liberté si un ordre parfait eût présidé jusqu'à la fin à ce meeting ? Nous n'avions plus rien à envier ni à l'Amérique, ni à l'Angleterre. Ces trois cents misérables en ont décidé autrement.

On dit qu'ils avaient été envoyés par des écrivains et des orateurs qui parlent sans cesse de liberté, et qui nous accusent de ne pas respecter suffisamment les droits de l'individu. Ah ! nous sommes des partisans de la dictature ? Et eux, ces apôtres de la sainte liberté, ils ne tolèrent même pas qu'un candidat, qui n'est peut-être pas le premier venu, expose ses idées et justifie sa conduite devant ses électeurs.

On voit ce que valent leurs déclamations et ce que deviendrait la République si elle tombait jamais en leurs mains. Ils supprimeraient la discussion et probablement aussi la personne même de leurs adversaires.

Cet odieux attentat les juge. Il n'y a pas d'article de journal prônant la liberté comme aux Etats-Unis, ou de programme ultradémocratique qui puisse laver leur parti de cette infamie. Nous disions un parti ? Erreur ! c'est une coterie ignoble, une association d'incapables qu'enrage leur impuissance et qui, n'ayant rien dans le cœur ni dans le cerveau, montent sur les tréteaux pour attirer quelques badauds par une parade grossière et souvent immonde.

La France les connaît, ces bohèmes de la politique qui se parent, comme d'une guenille à paillettes, du nom d'intransigeants, mot absurde dans une République. Ah ! M. Sigismond Krzyzanski, ce qui veut dire, paraît-il, La Croix, s'imaginer qu'il pourra introduire en France, terre de la loyauté et de l'honneur, les mœurs politiques de sa patrie ?

Aujourd'hui même, les feuilles cléricales qui ont le don d'exprimer toujours les sentiments les plus antipathiques à la France le couvriront de fleurs et lui démontreront ainsi combien la terre des Gaules a horreur de cette dictature de l'anarchie avec ses violences déloyales.

Nous le disons hautement : l'expérience d'hier au soir sera salutaire.

Elle démontrera à tous la lâcheté et la bassesse des déclassés qui ont imaginé cette sottise qui a pour vocable l'intransigeance. Ils se sont jugés eux-mêmes. Leur sentence sera prononcée dans quatre jours seulement, mais elle sera terrible et sans appel. Ils ont soulevé hier le dégoût des naifs qui les avaient pris jusqu'ici au sérieux. Il leur restera les intéressants personnages, habitués des cabarets de barrières et souteneurs de filles, dont une loi ne tardera pas à nettoyer le pavé de Paris.

Quant aux esprits timides que l'aventure de la rue Saint-Blaise remplirait de crainte et qui s'écieraient comme toujours que la France n'est pas mûre pour la liberté, nous leur dirons qu'on ne se forme à la liberté que par la liberté. Dans dix ans, dans quatre ans, la République aura fait de tels progrès non pas seulement dans les lois mais dans les esprits, que dix mille citoyens ne se laisseront plus opprimer par trois cents brailleurs.

Nous avons encore les mœurs politiques de

l'empire; et comment ne les aurions-nous pas, puisque la liberté de réunion n'existe que depuis trois semaines ? Un peu de patience ! Une nation ne se corrige pas de ses défauts séculaires en vingt-et-un jours. Bien loin de demander, après ce qui s'est passé hier, que la liberté de réunion soit réduite et resserrée, nous supplions la prochaine Chambre de l'étendre, de l'agrandir, d'enlever les dernières barrières.

Des réunions qui ont lieu de loin en loin amèneraient la nation trop lentement à comprendre ce que c'est que la liberté. Accordez-lui le droit d'association. Quand nous aurons des associations politiques permanentes, dussent-elles même porter le nom de clubs — un nom ferait-il peur ? — on ne verra plus de scandales pareils à celui du 16 août 1881.

Cette date doit marquer la fin de « l'intransigeance », la fin des mœurs brutales, la fin de la liberté limitée.

TÉLÉGRAMMES

DE NUIT

N° SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

Réunion du 20^e arrondissement

COMPTE-RENDU STÉNOGRAPHIQUE in extenso

La séance est ouverte à huit heures et demie. L'entrée de M. Gambetta est saluée par les cris de : Vive la République ! Vive Gambetta ! En même temps des sifflets se font entendre dans une partie de l'assemblée.

Il est procédé à la constitution du bureau :

Sont élus :
M. le docteur Métivier, président ;
Garnier, premier assesseur ;
Rabagny, deuxième assesseur.
Bureau, secrétaire.

Plusieurs membres réclament la nomination de M. Réties comme assesseur.

M. Métivier, président. — La parole est donnée au citoyen Gambetta pour développer son programme.

M. Gambetta. — Citoyens... (Réclamations et bruit. — Interruptions diverses.)

Plusieurs membres. — Réties ! Réties ! (Nouveau bruit.)

M. Gambetta. — Citoyens, il est impossible... (Nouvelles interruptions et bruit.)

Citoyens, est-ce que vous êtes le peuple de Paris ? Comment ! dans Belleville, dans Paris, la démocratie républicaine est réunie, et voilà le spectacle qu'elle donne ! Et vous vous prétendez dignes de la liberté !

Je vous rappelle au respect de vos concitoyens ; je vous rappelle au respect de vous-mêmes ! (Très-bien ! Très-bien ! — Applaudissements et acclamations prolongées.)

Comment ! vous êtes ici dix mille citoyens, et vous seriez dix mille condamnés à l'impuissance par une poignée d'énergumènes ? Croyez-vous que ce soit ainsi qu'on fonde les mœurs d'une démocratie véritablement maîtresse d'elle-même ? (Nouveaux applaudissements. — Un coup de sifflet se fait entendre.)

Citoyens, celui qui siffle est un lâche. (Oui ! oui. — Vive adhésion. — Mouvement.)

Voix nombreuses. — Parlez ! Parlez !

M. Gambetta. — Je ne demande qu'à parler ; je ne demande qu'à vous dire la vérité. (L'assemblée.)

Silence aux brailleurs ! silence aux gueulards ! silence à ceux qui n'ont ni pudeur ni conscience ! (Oui ! oui ! Bravos et acclamations. — Cris répétés de : Vive Gambetta !)

Comment ! vous êtes ici dix mille citoyens, et vous seriez dix mille condamnés à l'impuissance par une poignée d'énergumènes ? Croyez-vous que ce soit ainsi qu'on fonde les mœurs d'une démocratie véritablement maîtresse d'elle-même ? (Nouveaux applaudissements. — Un coup de sifflet se fait entendre.)

Citoyens, celui qui siffle est un lâche. (Oui ! oui. — Vive adhésion. — Mouvement.)

Voix nombreuses. — Parlez ! Parlez !

M. Gambetta. — Je ne demande qu'à parler ; je ne demande qu'à vous dire la vérité. (L'assemblée.)

Silence aux brailleurs ! silence aux gueulards ! silence à ceux qui n'ont ni pudeur ni conscience ! (Oui ! oui ! Bravos et acclamations. — Cris répétés de : Vive Gambetta !)

Comment ! vous êtes ici dix mille citoyens, et vous seriez dix mille condamnés à l'impuissance par une poignée d'énergumènes ? Croyez-vous que ce soit ainsi qu'on fonde les mœurs d'une démocratie véritablement maîtresse d'elle-même ? (Nouveaux applaudissements. — Un coup de sifflet se fait entendre.)

Citoyens, celui qui siffle est un lâche. (Oui ! oui. — Vive adhésion. — Mouvement.)

Voix nombreuses. — Parlez ! Parlez !

M. Gambetta. — Je ne demande qu'à parler ; je ne demande qu'à vous dire la vérité. (L'assemblée.)

Silence aux brailleurs ! silence aux gueulards ! silence à ceux qui n'ont ni pudeur ni conscience ! (Oui ! oui ! Bravos et acclamations. — Cris répétés de : Vive Gambetta !)

Comment ! vous êtes ici dix mille citoyens, et vous seriez dix mille condamnés à l'impuissance par une poignée d'énergumènes ? Croyez-vous que ce soit ainsi qu'on fonde les mœurs d'une démocratie véritablement maîtresse d'elle-même ? (Nouveaux applaudissements. — Un coup de sifflet se fait entendre.)

Citoyens, celui qui siffle est un lâche. (Oui ! oui. — Vive adhésion. — Mouvement.)

soit nécessaire de les développer un peu de plus. Mais écoutez bien ces mots par lesquels je me résume : Vous qui criez, vous qui hurlez, jamais je ne vous confondrai avec le peuple, avec le vrai peuple. Vous accusez l'homme qui est ici d'être un dictateur ; savez-vous ce que vous êtes ? (Mouvement. Cris redoublés.) Le savez-vous ? Vous êtes des esclaves ivres et par conséquent irresponsables. (Salves d'applaudissements.)

Je n'ai qu'un mot, un seul mot à ajouter, c'est celui-ci : Le 21 août, le scrutin des vrais et loyaux citoyens me vengera de cette infamie... (Nouvelles salves d'applaudissements. — Interruptions et bruit.) Quant à vous, le lendemain du scrutin, vous reviendrez, poignée de brailleurs, à vos vieilles habitudes. Mais, sachez-le bien, je saurai vous trouver jusqu'au fond de vos repaires... (Applaudissements répétés. — Le tumulte continue.)

Je n'en ajouterai pas davantage. Je suis ici, et je tiens à y être, parce que je suis le mandataire fidèle, constant, permanent, des républicains du vingtième arrondissement ; quant aux autres, je les méprise et je les condamne comme les condamnait le verdict populaire. (Longues acclamations. — Applaudissements et bravos. — Cris répétés de : Vive la République ! Vive Gambetta !)

M. Mévier, président. La séance est levée. Il est neuf heures moins cinq minutes.

On vient de lire les quelques paroles prononcées par M. Gambetta à la réunion d'hier soir. Elles donnent une idée suffisante de ce qui s'est passé, et il nous suffira de peu de lignes pour éclairer entièrement nos lecteurs.

Huit à dix mille personnes emblaient le vaste enclos de la rue Saint-Blaise, enclos couvert en partie seulement par un toit sous lequel est élevée l'estrade. Ce hangar clos d'un côté par des toiles est éclairé par des globes électriques qui laissent dans l'ombre presque toute la partie non couverte ; cette circonstance est excellente pour les fauteurs de tapage, détestable dans l'orateur, qui parlera littéralement en plein air et dont la voix ne pourra dominer le tumulte.

La foule qui se presse à étouffer sous le hangar et en dehors, malgré la pluie, est assez calme jusqu'au moment où l'on procède à la constitution du bureau. Mais alors le bruit commence, pour ne plus s'arrêter. Les obstructionnistes intransigeants auxquels se mêlent un certain nombre de bonapartistes bien connus dans l'arrondissement, ont mieux pris leurs mesures que les organisateurs de la réunion.

Is se sont réunis par petits groupes dans l'assistance ; un certain nombre d'entre eux, forçant les portes de derrière après l'entrée de M. Gambetta, ont envahi le fond de l'estrade au nombre de trois cents environ ; ils parviennent à réduire à l'impuissance huit ou dix mille citoyens paisibles.

L'immense majorité s'est retirée, emportant de cette triste séance une impression qui ne répond certainement pas à ce qu'ils espéraient les intransigeants et qui peut se résumer dans ce mot, entendu à la sortie :

« Il faut qu'ils aient bien peur de Gambetta pour l'empêcher de parler ! »

Nouvelles Electorales

Paris, 17 août.

Protestation du comité républicain de Belleville
Le comité républicain radical de Belleville a communiqué aux journaux la protestation suivante :

Citoyens,

Les comités républicains radicaux du vingtième arrondissement s'associent énergiquement à la protestation de leur candidat.

Il ne dépend pas d'une poignée de droles venus, l'on ne sait d'où, de déshonorer le suffrage universel, d'attenter aux droits des citoyens et de remplacer la liberté de discussion par des tumultes sauvages.

Il nous reste la liberté du vote et il ne se trouvera pas, dans le vingtième arrondissement, un républicain digne de ce nom qui ne voudra venger, le 21 août, par son suffrage porté sur le citoyen Gambetta, le droit de réunion violé et la liberté de parole opprimée.

Citoyens.

Votre vingtième arrondissement n'a pas figuré jusqu'ici à l'avant garde démocratique pour subir sans protestation, les lâches attentats d'une tourbe sans honneur et sans patrie. Vive la France ! vive la république !

Pour la commission exécutive :

Le bureau : Bouvet, Galand, Lebégue, Mugnier, Joly, Nourry, Lecène, Pommier, Desenfant, Leclerc, Edme, H. Pallut.

Les faux bruits de mobilisation

Le *Figaro* demandait dans la matinée quelle serait la situation faite aux engagés conditionnels, dans le cas, disait-il, probable, où un appel considérable de troupes de l'armée active aurait lieu après les élections.

Le gouvernement répond aux insinuations du *Figaro* par la note suivante, publiée par l'Agence Havas :

Cet appel prétendu de l'armée active n'est qu'une autre forme donnée à la fausse nouvelle depuis longtemps répandue sur la mobilisation générale ou partielle que l'on a déjà cherchée à exploiter.

Ce nouveau bruit et le prétexte choisi pour le lancer indirectement ne doivent émuouvoir personne. La date à laquelle de telles nouvelles sont mises en circulation suffit à en montrer la valeur et les effets qu'en attendent ceux qui les propagent.

La future Chambre

Le *Télégraphe* estime, d'après ses calculs, que la nouvelle Chambre réunira une majorité républicaine gouvernementale de 375 membres.

M. Gambetta prendrait le pouvoir.

Il y aurait 40 membres de l'extrême gauche dont 20 votant avec le gouvernement, et une huitaine d'intransigeants.

Les centres comprendraient une trentaine de républicains et les droites de 75 à 90 membres.

Les fonctionnaires candidats

La *Presse* affirme savoir, de source certaine, qu'il n'est aucunement question, au ministère de l'intérieur, de remplacer les fonctionnaires mis en disponibilité comme candidats à la députation. S'ils échouent, ils reprendront leur situation.

Le bruit d'une démission générale du cabinet le lendemain des élections circule activement depuis hier dans certains cercles politiques.

Cette nouvelle est prématurée.

On assure que le prince Napoléon se propose d'adresser une lettre aux électeurs bonapartistes de l'arrondissement de Lesparre pour leur recommander la candidature de M. Pascal.

M. Camille Pelletan, rédacteur en chef de la *Justice*, qui fait actuellement sa tournée électorale dans la 2^e circonscription d'Aix, doit revenir à Paris pour assister demain à une réunion publique contradictoire, dans laquelle on entendra M. Hattat, conseiller municipal, son concurrent dans la 2^e circonscription du 10^e arrondissement.

M. Lepelletier, rédacteur du *Mot d'Ordre*, qui s'était présenté comme candidat radical dans la 2^e circonscription de Versailles, a annoncé qu'il retirait sa candidature. M. Hippolyte Maze, député sortant, reste seul candidat.

EN AFRIQUE

Saïda, 17 août. — Une compagnie du génie part aujourd'hui pour Mecheria pour construire une redoute.

Le général Colonieu viendra prendre demain à Saïda les approvisionnements préparés pour ses troupes.

Dix kilomètres sur trente du chemin de fer de Kreïda sont terminés.

Il y a seulement sept décès parmi les troupes, depuis le premier août.

Tunis, 17 août. — Un déjeuner officiel a eu lieu aujourd'hui chez M. Roustan.

Les généraux Saussier, Logerot, Sabatier et le général commandant le génie y assistaient. Hier, à Manouba, un punch a été offert au 97^e de ligne qui revient de Sfax.

Informations

Paris, 17 août.

Les ministres en voyage

M. le ministre de l'instruction publique partira de Paris dans la soirée. Il va à Saint-Dié. M. Rambaud, chef de cabinet, l'accompagne. M. Jules Ferry sera de retour le 21 août.

— Je verrai M. de Brouh demain. A demain une lettre. André était seul. Lorsque Mlle de Mussidan s'était éloignée, il lui avait semblé sentir la vie se retirer de lui.

Mais son abattement ne dura pas. Une triomphante inspiration venait de traverser son cerveau. — Sabine, se dit-il, est partie à pied, il ne dépend donc que de moi de la voir quelques instants encore. Je puis, sans la compromettre, la suivre de loin...

Dix secondes plus tard, il était dans la rue. Il faisait nuit, et cependant au bas de la pente de la rue de La Tour-d'Auvergne, il reconnut, il devina plutôt, Sabine et sa femme de chambre.

— C'est encore du bonheur ! pensa-t-il, en s'élançant sur leurs traces.

Elles allaient rapidement, mais il eut vite amoindri la distance, et c'est à dix pas en arrière qu'il suivit, comme elles, la rue de Laval, puis la rue de Douai.

Il allait, et il admirait la démarche de Sabine, sa distinction, la façon charmante dont elle détournait sa robe au lieu de la relever.

— Et dire, songeait-il, qu'un jour viendra peut-être où j'aurai le droit de sortir avec elle. Je sentirai son bras charmant s'appuyer sur le mien...

Cette seule idée le faisait tressaillir comme le contact d'une pile électrique.

Sabine et Modeste arrivaient alors à la rue Blanche. Elles arrêtaient un fiacre et y montèrent. La vision s'évanouit.

La voiture était déjà bien loin, qu'André restait encore au coin du trottoir, planté sur ses pieds, regardant de toutes ses forces.

Cependant, il ne pouvait demeurer là éternellement. Il s'était décidé à reprendre lentement le chemin de son atelier, lorsque, vers le milieu de la rue de

— L'amiral Cloué, ministre de la marine, est aujourd'hui à Rochefort.

Une grande réception lui a été offerte dans la soirée à la préfecture maritime.

Au ministère des postes

Une note officielle de l'Agence Havas répond aux plaintes de plusieurs journaux exprimant leurs regrets que des gratifications n'aient pas été accordées au mois de juillet aux agents des postes et télégraphes, qu'aucun crédit n'est prévu au budget pour accorder ces gratifications ; c'est sur les excédents disponibles seulement qu'il est possible de prélever ces sommes. Or, le ministre a jugé qu'il convenait de consacrer à l'avancement les crédits dont il pourrait disposer.

Il a pu ainsi arriver à améliorer les conditions de l'avancement ; cette manière de procéder est tout à l'avantage des agents, puisque l'avancement constitue une amélioration de leur situation et profite à la retraite.

L'enseignement libre à Paris

Un document fourni par la direction de l'enseignement primaire, à la 4^e commission du conseil municipal, et imprimé par ordre du président de cette commission, M. de Hérédia, fournit des chiffres intéressants sur la situation de l'enseignement libre à Paris.

Il n'existe pas moins de 886 établissements laïques, savoir : 225 écoles de garçons avec 18.154 élèves ; 622 écoles de filles, avec 35.151 élèves ; 39 salles d'asile, recueillant 3.398 enfants.

Les établissements congréganistes sont au nombre de 177, recevant 36.044 élèves. Ils se répartissent ainsi : 57 écoles de garçons avec 14.607 élèves ; 102 écoles de filles avec 18.494 élèves ; 18 salles d'asile recevant 2.910 enfants.

Petites nouvelles

Le nouveau ministre des Etats-Unis, M. L. P. Morton, a été reçu hier en audience particulière par M. le président du Sénat et M. le président de la Chambre.

— Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que le prince Gortschakoff a l'intention de venir passer l'automne à Paris, et de se rendre ensuite à Nice pour y passer l'hiver, sans résigner pour cela, toutefois, ses fonctions de chancelier de l'empire russe.

M. GAMBETTA ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Paris, 17 août.

Pendant que les journaux allemands prennent à tâche de relever les dernières paroles de M. Gambetta, dans son discours du 12 courant, et cherchent à prouver que M. Gambetta est un homme de revanche, le *Tagblatt* de Vienne parlant du même discours, s'exprime ainsi :

« Tant que le sentiment de solidarité nationale existera en France, il ne faut pas compter que celle-ci renonce, d'une façon définitive, à l'Alsace et à la Lorraine. »

« La France a toujours les yeux fixés sur ces provinces ; on ne peut attribuer ce fait à M. Gambetta. »

« Il n'y a aucune raison pour lui en faire soit un crime, soit un mérite ; on pourrait lui reprocher seulement d'être plus sincère que les autres hommes d'Etat français, mais personne ne voudra croire que M. Gambetta ait la moindre velléité d'engager en ce moment la France dans une guerre et qu'il ait l'intention de causer du dépit à l'Allemagne. »

Etranger

Espagne

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Madrid, 17 août. — Quelques jours nous séparent des élections générales du 21 août.

A l'exception des fédéraux, tous les partis font une propagande active.

Les conservateurs, après avoir gouverné l'Espagne pendant six années, ne conservent leurs mandats que dans 40 circonscriptions environ. Les carlistes se sont montrés sévères à leur égard et les démocrates extrêmes les ont battus presque partout dans les réunions publiques.

On a rarement vu les partis de toutes les nuances employer autant d'activité et d'opposition, même dans les colonies.

Les résultats probables sont 110 opposants contre 311 gouvernementaux.

Douai, comme il passait devant une boutique éclairée, il entendit une voix jeune et joyeuse qui l'appela par son nom.

— Monsieur André ! monsieur André !

Il leva la tête, brusquement, comme un homme qu'on éveille, et regarda.

Devant lui, près d'un coupé tout neuf, attelé de deux beaux chevaux, une jeune femme en toilette tapageuse lui faisait des signes d'amitié.

Il eut besoin d'un effort de mémoire pour la reconnaître.

— Je ne me trompe pas, dit-il enfin... Mademoiselle Rose, n'est-ce pas ?

Mais derrière lui, presque à son oreille, une voix de fausset, éclata, qui le reprit :

— Dites Mme Zora de Chantemille, s'il vous plaît.

André se retourna et se trouva nez à nez avec un jeune monsieur qui venait de donner des ordres au cocher du coupé.

— Ah !... fit-il un peu surpris et reculant d'un pas.

— C'est ainsi, appuya le jeune monsieur. Chantemille est le nom de la terre que je donne à madame le lendemain de la mort de papa.

— C'est avec une manifeste curiosité que le peintre examinait ce donateur de terres.

Veston court, gilet rond, chapeau plat, jambes cagneuses, médaillon énorme pendu à une chaîne d'or, binocle, gants rouges... Il était d'un ridicule achevé.

Quant à la physionomie, en disant : « Un singe ! » Toto-Chupin n'avait pas sensiblement exagéré.

— Bast !... s'écria Rose, que fait le nom !... L'important est que monsieur, qui est de mes amis, dise avec nous.

Et sans attendre une réponse, brusquement, elle poussa André dans un vestibule brillamment éclairé.

— Eh bien !... disait le jeune monsieur, elle est

L'AUTRICHE ET L'ITALIE

Vienne, 17 août. — On déclare peu fondés les bruits persistants que l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie auraient prochainement une entrevue.

LA SANTÉ DE M. GARFIELD

Washington, 17 août. — Les médecins qui soignent M. Garfield disent qu'il n'y a aucun danger immédiat, mais le public paraît convaincu que la mort du président est proche. La débilite de M. Garfield est extrême par suite de sa difficulté à prendre de la nourriture. Une dernière dépêche annonce que M. Garfield a passé une nuit tranquille. L'estomac du malade retient les aliments et les nausées ne se sont pas renouvelées. L'état général est plus satisfaisant qu'hier. Une dernière dépêche, datée de midi, annonce que le médecin a constaté que la situation du malade est plus encourageante. Il repose tranquillement, et l'état de l'estomac s'améliore.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN » DU RHONE

LOIRE

Encore un incendie

Saint-Etienne, 17 août. — La nuit dernière, vers 11 h. 1/2, le clairon d'alarme se faisait entendre de nouveau ; un incendie venait de se déclarer au Petit Treuil, près du boulevard Jules Janin, maison Albert.

M. Alibert, qui était couché au 1^{er} étage avec deux de ses enfants, fut réveillé, mais à moitié suffoqué par la fumée et les flammes qui avaient envahi sa chambre.

Le sauvetage des enfants a dû être opéré par les fenêtres, l'escalier étant inhabordable.

A deux heures du matin tout danger avait disparu. Les pertes s'élevaient à environ 2,500 fr. pour le propriétaire qui était assuré.

Malheureusement les sieurs Villemey et Dussol, qui habitaient le 2^e étage, en seront pour la perte de leurs mobiliers.

Grave accident

Le nommé Jean Chanon, âgé de 21 ans, a été hier, vers midi et demi, victime d'un grave accident, route de Roanne.

Ce jeune homme, qui était monté sur l'impériale d'un omnibus, ayant perdu l'équilibre, est tombé à la renverse sur le pavé de la chaussée.

Dans sa chute, ce malheureux s'est fait à la tête de graves blessures.

Il a été admis d'urgence à l'hôpital.

ISERE

Tribunal correctionnel

Grenoble, 17 août. — Les lecteurs du *Républicain du Rhône* n'ont pas oublié l'arrestation de trois individus qui parcouraient les environs de Grenoble en émettant des pièces fausses de cinq francs dans les auberges où ils s'arrêtaient.

Ces individus ont comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel, qui les a condamnés, savoir : Drevon à 6 mois de prison et 50 fr. d'amende, Rochas à 15 mois de prison et 100 fr. d'amende, Fugier à 1 an de la même peine et 100 fr. d'amende.

DRÔME

Le général Boulanger aux Etats-Unis

Valence, 17 août. — Nous apprenons de source certaine que, sur la demande de la République des Etats-Unis d'Amérique, une mission militaire, représentant l'armée et la nation française, sera envoyée à la fête qui va être célébrée, en octobre prochain, à Washington, pour le centenaire de l'indépendance des Etats-Unis.

Le ministre de la guerre vient de désigner le sympathique général Boulanger, commandant la 14^e brigade de cavalerie à Valence, comme chef de cette mission, qui comprendra : un colonel de dragons, un lieutenant-colonel d'artillerie, un chef de bataillon du génie et un capitaine d'infanterie.

Ces officiers, désignés également, s'embarqueront avec le général Boulanger sur un paquebot transatlantique, le 24 septembre prochain.

Il va sans dire que le général Boulanger ne sera pas remplacé dans son commandement à Valence, qu'il reprendra au retour de sa mission.

Nous applaudissons de tout cœur au choix qui vient de faire le ministre de la guerre.

Incendie à Pizanon

Romans, 17 août. — Hier, à 4 heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré à Pizanon dans une maison habitée par la famille Ruchon, qui se trouvait absente.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES

32

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

— Ce millionnaire qui fait courir ?

— Précisément. Résister aux desirs de mon père amènerait une explication, et je n'en veux pas. J'ai donc décidé que j'avouerais la vérité à M. de Brouh. Je le connais, c'est un honnête homme, il se reti-

rera. Que pensez-vous de mon idée ?

— Hélas ! fit André désolé, je pense que si celui-ci se retire, un autre se présentera.

— C'est probable... et nous la congédierons pareillement. Ne dois-je pas avoir ma part de difficultés ?

Mais ces difficultés épouvantaient le malheureux artiste.

— Quelle vie sera la vôtre, murmura-t-il, quand il vous faudra résister aux obsessions de votre famille !

Elle le regarda fièrement et répondit : — Est-ce que je doute de vous, André ?

Mlle de Mussidan était prête. André voulait aller lui chercher une voiture ; elle refusa, disant que Modeste et elle étaient bonnes marcheurs, et que certainement elles trouveraient un fiacre en route.

Comme à son entrée, elle abandonna sa main à André, et enfin elle sortit en disant :

CHOSSES & AUTRES

Une amusante anecdote

Une anecdote un peu connue, mais fort amusante : Un jour, on répétait je ne sais quel drame de Dumas père, où le personnage de l'héroïne avait été confié à une jeune débutante fort jolie à la vérité, mais d'une rapidité sans nom. Dumas avait employé inutilement tous les moyens pour lui faire comprendre la situation et mettre dans ses gestes, un peu de l'émotion qu'elle devait ressentir. Peine perdue ! Il était devant une toile.

Enfin, à bout de patience et d'arguments, il lui dit : — Mais sacrébleu, mon enfant, vous avez sans doute un amant ?

— Oui, monsieur Dumas.

— ... Qui vous a conduite ici et vous attend à la porte du théâtre.

— Oui, monsieur Dumas.

— Eh bien ! supposez que tout à l'heure, en sortant, vous ne le trouviez plus ; vous apprendrez qu'il vous trompe, qu'il ne vous aime pas, qu'il vous abandonne... Que ferez-vous ?

— Alors la petite, les larmes aux yeux s'écria : — J'en prendrai un autre, monsieur Dumas.

Cette fois le grand écrivain n'y tint plus. Il éclata de rire et... retira le rôle à la jeune femme.

La mort du docteur Tanner

La mort du docteur Tanner, que nous avons annoncée sans en donner les causes déterminantes, est confirmée.

Voici les détails qui nous parviennent sur ce triste accident :

Le docteur Tanner est mort à Amsterdam des suites d'une chute.

Le 5 juillet, il était descendu à l'hôtel Cornélius, à Amsterdam, avec sa femme et deux enfants ; il y séjourna huit jours sans mettre les pieds dans la rue, et il n'en mangea pas moins de bon appétit cinq ou six fois par jour.

Le docteur avait informé le propriétaire de l'hôtel qu'il était venu à Amsterdam pour y rencontrer le docteur Croff, qui avait manifesté, dans plusieurs journaux hollandais, des doutes sur son jeune et avait même mis en avant l'idée qu'il avait dû prendre de la nourriture en cachette.

L'intention du docteur Tanner était de recommencer la jeune dans la maison de Croff, moyennant un pari de 50,000 francs.

Le docteur Croff arriva huit jours plus tard qu'il n'était attendu et il fit immédiatement prévenir le docteur Tanner. Celui-ci, qui commençait déjà à s'impaciter, pressé de se porter à la rencontre de son contradicteur, fit un faux pas dans l'escalier, se brisa le crâne sans sa chute et mourut le lendemain sans avoir pris connaissance.

Malgré les instances des plus célèbres médecins d'Amsterdam, Mme Tanner n'autorisa pas l'autopsie du cadavre de son mari.

Elle ne le permit que de le peser.

Son poids, au moment du décès, était de 108 livres, tandis qu'à l'issue de son jeûne, il n'était que de 95 livres.

Histoire de député

Quel est le député dont le Sphinx nous raconte mystérieusement l'histoire fort piquante ?

Nous la citons, en laissant au lecteur le soin de déchiffrer cette énigme :

Il était une fois un député de l'arrondissement de Gérostein — découvert naguère, comme on sait, par les intrépides navigateurs Meilhac et Halévy — qui, après une vie assez accidentée, éprouva le besoin de convoler en noces légitimes.

Il épousa une fort jolie femme, ornée d'une non moins jolie dot.

Après quelques années de mariage, pour des raisons qu'il est inutile de déduire, peut-être bien parce que la dot avait fondu en même temps que la lune de miel, les deux conjoints se séparèrent à l'amiable et recouvrèrent leur liberté comme devant.

Monsieur retourna à la politique et à ses distractions de célibataire, et madame prit son vol pour le pays de Cythère, mûlie par le désir d'apprendre à mieux connaître le petit dieu Cupidon, qui eut pour elle d'inepuisables tentatives.

Après mille et mille aventures diverses qu'il serait trop long de raconter, cette aimable personne fit la connaissance, dans une station balnéaire très à la mode, — Dieppe, si vous voulez, — d'une demi-mondaine aux manières à la fois faciles et étranges, avec laquelle elle ne tarda pas à se lier intimement. Si cette pécheresse avait vécu dans l'antique Grèce, elle n'eût certes pas manqué de figurer au nombre des prêtresses de Lesbos.

Mais glissons et n'appuyons pas.

Toujours est-il que cette pécheresse, qui venait de doubler le cap de la quarantaine, rendit un beau matin son âme à Satan, non sans avoir fait, en bonne et due forme, un testament qui instituait comme légataire universelle sa bonne amie, la femme du député.

Or, cette succession se monte à 150 bonnes mille livres de rente.

Un joli denier, n'est-ce pas ?

Jusqu'à-là, rien que de très ordinaire, mais, où la chose cessera de l'être, c'est quand je vous aurai appris que notre député « gérosteinien », qui vivait séparé de sa femme depuis quinze ans, a trouvé singulièrement opportun de se réconcilier, sans plus tarder, avec son « épouse » mollie.

Le dieu Plutus fait de ces miracles !

Les Chants nationaux

L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux fait cette observation que les mêmes formules poétiques se retrouvent dans les situations analogues, particulièrement dans les chants nationaux :

Voici deux vers d'une chanson genevoise, qui doit être de 1792 ou de 1793 :

Faisons une sainte alliance
Avec tous les républicains.

Béranger trouva en 1818 son célèbre refrain :
Peuples, formons une sainte alliance
Et donnons-nous la main.

C'est à tort, croyons-nous, que le dictionnaire Larousse place un trait d'union à sainte alliance. L'ironie de ce trait d'union nous semble étrangère au ton général du poème.

Dans son numéro du 3 février, le Figaro exhume ces vers de l'A-Propos la Girafe (1827).

En vain, par le fer des combats,
Un tyran moissonne les braves :

La terre des Léonides
Enfantera bien des soldats
Avant d'enfanter des esclaves !

Dans l'hiver de 1856, M. Amiel, de Genève, composa un chant patriotique renfermant ces vers.

La Suisse même, aux anciens jours,
Vit des héros, jamais d'esclaves !

Variante :

Rappelez-vous les anciens jours :
Nos monts n'ont jamais vu d'esclaves !

Après Navarin (c'est encore le même article du Figaro qui nous l'apprend), on entonna à la louange de Charles IX :

Et la liberté triomphante,
Voit un roi qui lui tend la main.

En 1847, les Vaudois du Piémont résidant à Genève s'étaient réunis dans un banquet, pour célébrer les premières réformes données par Charles-Albert à ses peuples, M. Louis Fournier (aujourd'hui pasteur), alors étudiant en théologie, composa, pour la circonstance, une chanson avec ce refrain :

Vaudois, chantez la liberté qui passe,
Et Charles-Albert qui lui donne la main.

On pourrait pousser plus loin la démonstration.

Mots de la fin

Une charmante demoiselle glisse dans la rue et, malheureusement, tombe en montrant indiscrètement au public toutes sortes de choses.

— Avez-vous vu mon agilité ?

— Ah ! ma foi ! s'écrie un passant, je ne savais pas que ça s'appelait comme ça !

Petite philosophie de bébé précoce :

Lili — six ans — est au piano ; elle déchiffre, à coups de règle sur les doigts, le Flot de dentelle, d'Antonio Vivaldi.

— J'aime beaucoup cette valse, dit quelqu'un.

Bébé-Lili, d'une voix de femme désabusée et d'un ton grave :

— Aimer ! on commence quelquefois par là !

Un mot de Cabaner, le musicien fantaisiste qui vient de mourir.

Dans ces derniers temps, il portait un de ces chapeaux extraordinaires à poils hérissés tel qu'il en portait en 1815 — et encore !

— Ce chapeau-là n'est pas à toi !

— C'est mon père qui me l'a prêté pour aller à son bal d'été.

LES SPECTACLES DU 18 AOUT

Casino
rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Place Bellecour
Ce soir jeudi, 18 août 1881, à 8 h. 1/2, grand concert.

PROGRAMME
PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture, du Violon de Crémone
2. Gavotte
3. Marche funèbre
4. La fête de Piedigrotta (Naples 1745) 1^{re} arrivée des Villageois, 3^e entrée à la cour, 3^e Prière à la Madone, 4^e Tarantelle, 5^e Marche finale.

DEUXIÈME PARTIE

1. Ouverture du Bijou perdu
2. Le premier Baiser (Valse 1^{re} audit.)
3. Grande fantaisie sur la Traviata, arrangée par Ch. Fargues
4. Vienne galop

Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.

Prix d'entrée : 50 cent.

Demain, grande fête artistique.

Prix d'entrée : Un franc.

BOURSE DE LYON

Du 17 Août 1881

Rentes	Comptant	Actions
3 0/0.....	87 50	Gaz de Lyon..... 130
3 0/0 amortissable ..	87 50	Gaz de la Guillaumière..... 25
4 1/2.....	102 50	Mines de la Loire..... 25
5.....	105 50	Montbrun..... 93 50
6.....	108 50	St-Etienne..... 93 50
7.....	111 50	Rive-de-Gier..... 93 50
8.....	114 50	Société lyonnaise..... 75
9.....	117 50	Bateaux-Omnibus..... 60
10.....	120 50	Suez..... 1100
11.....	123 50	Dombes..... 1100
12.....	126 50	Abattoirs..... 1100
13.....	129 50	Verreries L. et Rhône..... 1100
14.....	132 50	Croix-Rousse..... 1100
15.....	135 50	Obbligations
16.....	138 50	Ville de Lyon..... 90
17.....	141 50	Ville de Paris 1899..... 401
18.....	144 50	Ville de Paris 1871..... 394
19.....	147 50	Lombardes-anciennes..... 250
20.....	150 50	Lombardes-nouvelles..... 250
21.....	153 50	Loire..... 250
22.....	156 50	Saint-Etienne..... 250
23.....	159 50	Rhône-et-Loire 4 0/0..... 575
24.....	162 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 350
25.....	165 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 350
26.....	168 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 350
27.....	171 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 350
28.....	174 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 350
29.....	177 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 350
30.....	180 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 350

HERNIES SANS OPÉRATION
Généralisation prompte, parfaite
GARANTIE PAR LES FAITS. En consultation
avec le Dr. G. BARRAUD
Dr. GAILLARD, 1, quai Charlemagne, LYON

Le rédacteur général, P. ANNEQUIN

LYON. — Imprimerie du Républicain de Lyon
18, quai de l'Hôpital.

LE RÉPUBLICAIN DU RHONE & LE COURRIER DE LYON

Journal du matin

Journal du soir

RÉDACTEURS PRINCIPAUX :

MM. L. BARTHENS, Paul BERTINAY, Paul ANNEQUIN, H. PELLET, Henri FOUQUIER, BENOIT DES VIGNES, CLÉMENT DURAFOI, ANDRÉ, E. PÉLAGAUD, Docteur CAZENEUVE, A. GIRARD, Jules SERVE, Victor GOURRAUD, OLIVIER, Docteur DIDAY, SIMON MONCÈRE, LA GODELLE, Marcel FOUQUIER, P. VIGNE, DUPLEXI DE, COURTÈS, etc.

PRIME GRATUITE

Acquise aux abonnés du COURRIER DE LYON

DEUX JOURNAUX QUOTIDIENS POUR LE PRIX D'UN SEUL

DEPUIS LE 16 JUILLET

Les abonnés du COURRIER DE LYON reçoivent chaque jour deux journaux
Par les courriers du matin, le RÉPUBLICAIN DU RHONE, rédigé sur les dépêches et les nouvelles de la nuit comme les autres
petits journaux de Lyon.

Par les courriers du soir, le COURRIER DE LYON, le plus grand, le plus varié et le plus complet des grands journaux de Lyon

PRIX DE L'ABONNEMENT AUX DEUX JOURNAUX RÉUNIS : Lyon : 1 an, 40 f. ; 6 mois, 20 f. ; 3 mois, 10 f. — Rhône : 1 an, 44 f. ; 6 mois, 22 f. ; 3 mois, 11 f. — Départements : 1 an, 48 f. ; 6 mois, 25 f. ; 3 mois, 13 f. — Etranger : 1 an, 60 f. ; 6 mois, 30 f. ; 3 mois, 15 f.

ABONNEMENT D'ESSAI POUR UN MOIS : 5 FR.

ANNONCES

A louer

DE SUITE

APPARTEMENT

De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

UNE DEMOISELLE âgée de 22 ans, désire trouver un emploi dans un magasin pour la vente. S'adresser au bureau du Journal.

IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissant toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à TROUILLEUX, pharmacien à Bourges (1831).

Lyon, Achard, cours de la Liberté, 28 (Guillaumière) ; Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre, 2.

M^{me} STEPHANIE prêche l'Avenir par les cartes et les lignes de la main, rue des Capucins 1, au 2^e

MAISON FONDÉE EN 1863

AGENCE DE PUBLICITÉ

V. FOURNIER

LYON — 14, Rue Confort — LYON

AFFICHES PEINTES SUR MUR A LYON

TARIF

Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres.....	20 fr
Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessus de cent mètres.....	5
Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres.....	15
Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie de plus de cent mètres.....	10

Les traités sont établis pour une durée de trois ans au moins

MOYEN

Defaire rapport à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES

50 POUR 100

Brochure expédiée gratuitement. S'adr. à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14^e Année)
26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE)
Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

INJECTION PEYRARD

Pharmacie d'Alger

Plus de Mercure, Copahu, Canbène. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard, sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans, le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Ont constaté l'excellence les docteurs Solari, Ferrand, Bernard, Ali-Boulokh, etc. — Dépôt général chez l'inventeur E. Peyrard, place du Capitole, à Toulouse. — Dép. Vial, pharmac. rue Bourbon ; Faivre, rue du Plat ; Reverchon, Croix-Rousse ; Cazeneuve et Lestra, rue Lanterne ; Poncet, cours Morand ; pharmac. normale, rue d'Algerie, 14 ; à Vienne, M. Causton, pharmac. ; M. A. Couturier, pharmac. à Valence ; M. Lestra, rue Lanterne ; M. Masson, pharmacie Masséna, rue Masséna ; M. Marmonnier, à Grenoble ; à Saint-Etienne, M. Desprats, place du Marché ; M. Exbrayat, rue de Lyon

EAU MINÉRALE NATURELLE de VEDNET

VEDNET

La Perle des Eaux de Table

VEDNET

Préparé par JAUJAC (Ardèche)

L'Eau de VEDNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Etranger. Adresse les demandes à M. RAOUX BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUX BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra

Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra ou Fon trouez également les produits si connus et appréciés du public : Eaux BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS

Dépôt à Lyon, chez M. Léonard.

BANQUE HYPOTHECAIRE

DE FRANCE

Société anonyme. Capital 100 mil.

4, rue de la Paix, à Paris

Prêts actuellement réalisés

première hypothèque

CENT SIX MILLIONS de FR.

En représentation de ses prêts

liés la Société délivre, au profit

de 485 francs, des Obligations

500 francs, rapportant 20

d'intérêt annuel payables tri-

trimestriellement.

Les titres sont délivrés et les

travaux sont payés, à Paris, à la

que Hypothécaire de France, 4, rue

de la Paix ; — à la Société générale

de Crédit industriel et commercial

— à la Société des Dépôts et Comptes

courants ; — au Crédit Lyonnais

à la Société Générale ; — à la Société

Financière de Paris ; — à la Banque

de Paris et des Pays-Bas ; — à la

Banque d'Escompte de Paris.

Dans les départements et à l'étranger,

à toutes les agences et succursales

des sociétés désignées ci-dessus.

LES DOULEURS
Articulaires ou nerveuses
refroidissements etc. etc.
sont guéris promptement
par le vrai bain russe,
médication sans rivale.

Rue de Valenciennes, 76 (Bastille)